

INITIATIVES CITOYENNES POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

***Quel rôle
pour les éducateurs
à l'environnement ?***



Institut de formation
et de recherche en éducation
à l'environnement



L'Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement (Ifrée) est un organisme partenarial créé en 1996, qui se place au service de la démocratie participative et de l'aide à la décision.

La vocation de l'Ifrée est de favoriser l'implication citoyenne par l'éducation à l'environnement dans une perspective de développement durable.

Sigles utilisés :

EE : éducation à l'environnement

DD : développement durable

EEDD : éducation à l'environnement et au développement durable

IC : initiatives citoyennes

DC : dynamiques citoyennes

Les chargés de mission Ifrée ayant piloté les expériences évoquées :

Cécile Dekens, Marie Eraud, Cécile Malfray, Damien Marie.

Rédaction : Annie Bauer, Ifrée

Crédits photographiques : Adobe Stock : couverture et pp. 4, 9, 12-13, 15, 18-19, 20-21, 29, 32-33 ; Ifrée : pp. 14, 17, 23, 24, 26 ; Énergies Citoyennes en Pays de Vilaines : p. 30.

Conception graphique et réalisation : Nathalie Louvet, contact@nathalielouvet.fr

Impression : Actiade  sur papier Novatech 100% PEFC certifié



édito

Les initiatives citoyennes, si elles se développent de plus en plus aujourd'hui, restent « émergentes » en France par rapport à d'autres pays européens où cette dynamique est beaucoup plus répandue. C'est ce que nous avons pu constater à travers notre participation au projet européen Etres* qui rassemblait des éducateurs à l'environnement de différents pays : Italie, Espagne, France et Grèce. Les initiatives de citoyens semblent davantage faire partie du paysage dans ces pays, où en revanche la fonction d'éducateur à l'environnement voire d'accompagnateur de projet de transition écologique est moins développée, moins professionnalisée. **Nous aurions donc un véritable atout à jouer en France pour permettre aux professionnels d'animer la mise en cohérence des différents acteurs, institutionnels et citoyens, et susciter leur créativité commune.**

La France, pays centralisateur, n'a que peu laissé la place aux initiatives citoyennes jusqu'ici. Le citoyen se perçoit souvent comme le réceptacle/l'objet des politiques mises en place aux différents niveaux d'échelles territoriales, de l'État à la commune, plus que comme membre actif d'une société civile qui a son mot à dire et surtout le pouvoir d'agir.

Découvrir la réelle portée de nos actes est important : chaque achat plébiscite un mode de production, chaque placement financier plébiscite les actions qu'il soutient, chaque implication plébiscite la cause qu'elle défend...

Simultanément un phénomène inverse se met en place : les autorités publiques ont tendance à renvoyer chaque citoyen à sa possibilité d'agir en propre, en toute responsabilité. Toutefois si ce pouvoir d'agir est réel, il ne peut pas tout, et il doit être complémentaire de celui des pouvoirs publics : vouloir prendre les transports en commun implique leur mise en place opérationnelle de la part des pouvoirs publics...

Les deux logiques méritent donc d'être articulées : celle du citoyen, à encourager dans sa volonté de faire et d'agir, individuellement et collectivement, et celle des pouvoirs publics, qui ont la responsabilité d'agir sur les cadres structurants et de mettre en œuvre les possibilités techniques, voire institutionnelles, d'une implication citoyenne réelle, pérenne, renouvelée et dynamique.

L'Ifrée s'intéresse à ces questions notamment à travers le prisme de leur portée éducative : comment les citoyens acteurs progressent, s'enrichissent, avancent dans leur compréhension du monde et la maîtrise des outils pour agir dessus.

Jacques Tapin, *Président de l'Ifrée*

Francis Thubé, *Directeur de l'Ifrée*

**Environmental and training resources for environment and sustainability (réseau européen pour la formation des acteurs en éducation à l'environnement et au développement durable accompagnant les dynamiques citoyennes de transition écologique).*
<https://etreserasmus.eu>



intro

Les initiatives citoyennes ont toujours existé. Elles se développent aujourd'hui en plus grand nombre grâce à la possibilité offerte de communication interindividuelle à large échelle par les réseaux sociaux et internet en général. Jusqu'à encore très récemment, une initiative citoyenne individuelle ou issue d'un petit collectif pouvait peu à peu se faire connaître quand les médias commençaient à s'y intéresser, mais cela prenait beaucoup de temps.

Aujourd'hui elles peuvent faire leur propre promotion immédiatement et se lancer à la rencontre d'autres citoyens sur d'autres territoires ayant les mêmes ambitions pour s'unir ou échanger. Des dynamiques se mettent en place et certaines peuvent essaimer comme des traînées de foudre (ou presque).

Pour les associations d'éducation à l'environnement et au développement durable ainsi que pour l'État et les collectivités territoriales porteuses de politiques publiques de transition écologique, c'est une nouvelle donne à prendre en compte. Une donne tout à fait positive puisqu'elle s'inscrit majoritairement dans le sens recherché par ces acteurs, mais qui bouscule le paysage des fonctionnements traditionnels et qui interroge la posture et la pertinence de l'action de chacun.

Cette brochure se propose d'illustrer à travers quelques retours d'expérience le rôle que peuvent jouer les médiateurs que sont les associations et éducateurs à l'environnement vis-à-vis des initiatives citoyennes.



SOMMAIRE

CADRE GÉNÉRAL

Qu'est-ce qu'une initiative citoyenne pour la transition écologique ?
..... 6

Quel rôle pour les professionnels de l'éducation à l'environnement ?
..... 16

PROPOS ILLUSTRÉS, L'EXPÉRIENCE DE L'IFRÉE

Comment travailler avec les initiatives existantes sur un territoire ?
..... 20

- Repérer les initiatives
- Les associer en amont
- Favoriser leur développement

Comment créer les conditions de l'émergence de nouvelles initiatives ?
..... 27

- Donner un cadre
- Informer sur des thèmes dont les citoyens pourraient se saisir
- Former à l'accompagnement de collectifs dans cette perspective

Comment favoriser leur pouvoir inspirant pour d'autres ?
..... 34

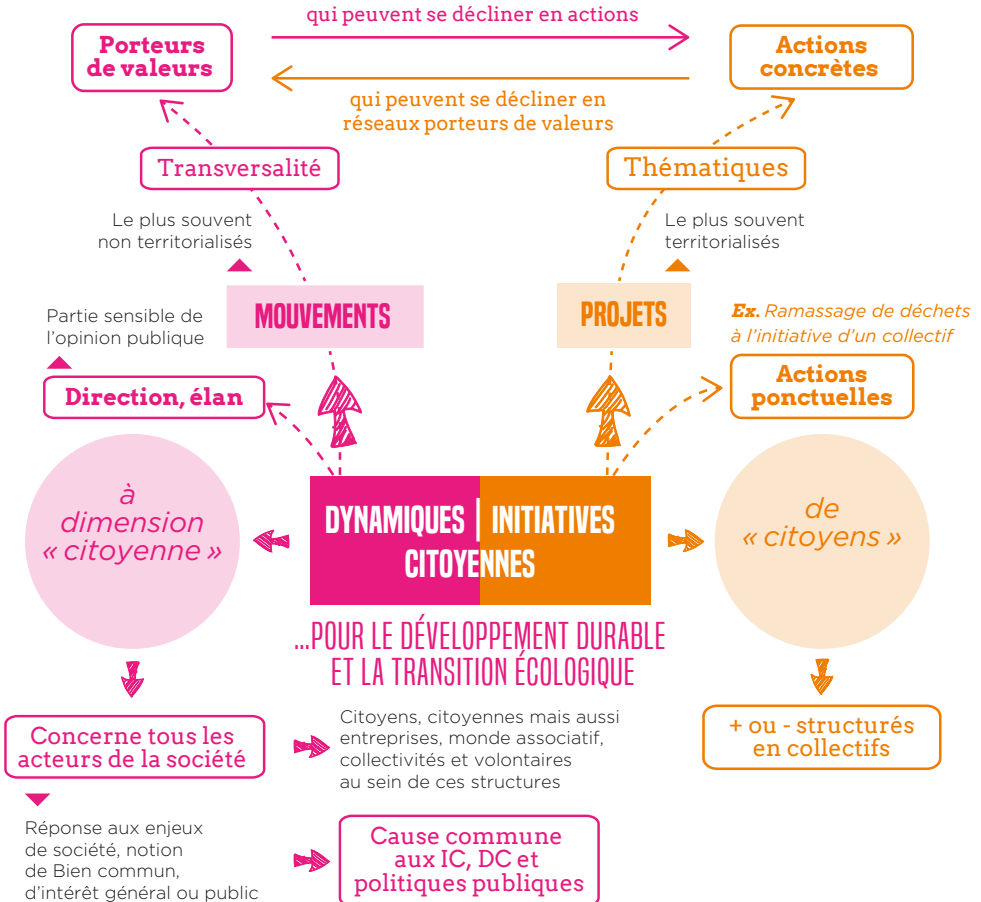
Cadre général

QU'EST-CE QU'UNE INITIATIVE CITOYENNE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?

Les initiatives citoyennes, de quoi s'agit-il ?

Ex. Colibris - Villes en transition
Bleu, blanc, zèbres

Ex. Éolienne citoyenne - Habitat participatif
Accorderie - Amap - Repair café
Compostage collectif - Réseau de partage de matériel - La famille zéro déchet



Le terme « initiative » renvoie à l'idée de début et à celle d'une action concrète. Le dictionnaire Le Petit Robert nous indique qu'il vient du bas latin *initiare* signifiant « commencer » et propose la définition suivante pour son sens premier : action d'une personne qui est la première à proposer, entreprendre, organiser quelque chose. Le terme « citoyennes » renvoie à l'idée que ces initiatives sont prises par des personnes en-dehors de tout champ professionnel ou cadre institutionnel, seulement en tant que citoyens. Et cela, même si certaines initiatives citoyennes peuvent évoluer plus ou moins rapidement vers des statuts associatifs, de micro-entreprises ou autres...

Les initiatives citoyennes pour la transition écologique réfèrent donc à des actions, souvent originales, mises en œuvre par des citoyens – au moins au démarrage –, en faveur d'une évolution des pratiques pour un monde plus respectueux de l'environnement. Il peut s'agir d'une action réellement novatrice ou de la reprise sur son territoire d'une action menée par d'autres ailleurs mais qui n'est pas encore réalisée sur le territoire.

Nous avons distingué les initiatives citoyennes, actions concrètes, d'une notion proche que nous avons nommé les « dynamiques citoyennes ». Celles-ci correspondent aux mouvements à dimension « citoyenne », quel que soit l'acteur de la société civile ou du monde économique qui la porte, autour de valeurs communes que sont le Développement Durable, la notion de Bien commun, etc. Comme le montre le schéma, les initiatives sont souvent thématiques et territorialisées et les dynamiques citoyennes sont plutôt transversales et constituent souvent des mouvements nationaux ou internationaux. Mais la barrière n'est pas étanche entre les deux : si les dynamiques sont d'abord porteuses de valeurs, elles se déclinent souvent en groupes locaux et en actions concrètes ; et si les initiatives sont du domaine des actions concrètes et localisées, celles-ci peuvent se développer en réseaux nationaux voire internationaux, qui sont aussi porteurs de valeurs (consignées dans des chartes ou règles internes).

Ainsi le mouvement des Villes en transition développe de nombreuses actions concrètes : monnaies locales, jardins partagés, autopartage, etc.

De la même façon, les repairs cafés, nés de l'initiative d'une citoyenne néerlandaise en

2009 sont aujourd'hui structurés en réseau mondial à travers une fondation néerlandaise à but non lucratif (la Fondation Repair Café Internationale) proposant notamment des règles internes communes.

Enfin, les dynamiques et actions citoyennes se développent autant POUR la transition écologique que CONTRE tout ce qui l'empêche (voire aussi contre les solutions imaginées par certains, comme les mouvements anti-éoliennes par exemple). Ces mouvements de revendication ont leur place et leur importance dans le paysage de l'initiative et des dynamiques citoyennes au sens large. Ils sont centrés sur les leviers politiques plus qu'opérationnels. On y retrouve fréquemment les mêmes citoyens, luttant à la fois CONTRE et POUR. Ces mouvements, parfois politisés, semblent plus délicats à accompagner pour un éducateur à l'environnement. Nous avons fait le choix de traiter ici des initiatives citoyennes POUR la transition écologique, qui représentent déjà un champ large et en expansion.

De même l'appel à l'expertise citoyenne dans les dispositifs participatifs mis en place par les institutions se développe à tous les niveaux territoriaux : on souhaite associer des citoyens à des groupes de travail sur des questions locales ou nationales comme ayant l'expertise d'usage de leur quartier ou l'expertise de l'utilisateur d'un service, d'une politique publique. Cela relève aussi de l'évolution de la société vers une prise de conscience de la capacité des citoyens à proposer et à agir. Mais cela se situe pour nous en dehors du champ des initiatives citoyennes qui émanent de la population (dans une logique ascendante), puisqu'elles restent des sollicitations des institutions (dans une logique descendante). Cela ne fera donc pas partie du champ investigué.

Transition écologique

Le concept de transition dans le cadre du développement durable est né aux Pays-Bas dans les années 2000. Il trouve son origine au sein des recherches sur l'innovation systémique ou socio-technique sur les changements de modèles énergétiques.

La transition - **processus de transformation au cours duquel un système passe d'un régime d'équilibre à un autre** (dictionnaire de la pensée écologique (Bourg, 2015) - est une reconfiguration et une **transformation culturelle à tous les niveaux et dans tous les secteurs** qui évoluent conjointement de façon non maîtrisée parce que systémique et complexe (Boissonade, 2017).

Trois niveaux de transition ont été identifiés par Geels et Loorbach (Loorbach, 2007). Ces niveaux intègrent les **innovations sociales** au premier niveau, les niches, par des expérimentations **en marge du système établi**. Ces expérimentations sont ensuite prises en compte dans un deuxième niveau : **les régimes qui sont les règles et normes** qui guident les comportements pour la **stabilité du système**. Ces évolutions sont articulées au troisième niveau, le paysage qui est **l'environnement externe et les tendances de fond**. Les évolutions simultanées à ces trois niveaux amorcent des transitions (Boissonade, 2017).

En France, les notions de transition écologique et énergétique ont été adoptées à partir de 2012, comme en témoigne la création du Conseil National de la transition écologique cette année-là, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte en 2015 ainsi que la Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable (2015-2020).

La « **transition écologique** » est un concept médiatisé par Rob Hopkins, constitué d'un ensemble de principes et de pratiques issus **des expérimentations relatives à l'autonomie locale dans un contexte de dépendance au pétrole, ressource finie, de réchauffement climatique avec la nécessité de réduire les émissions de CO2**.

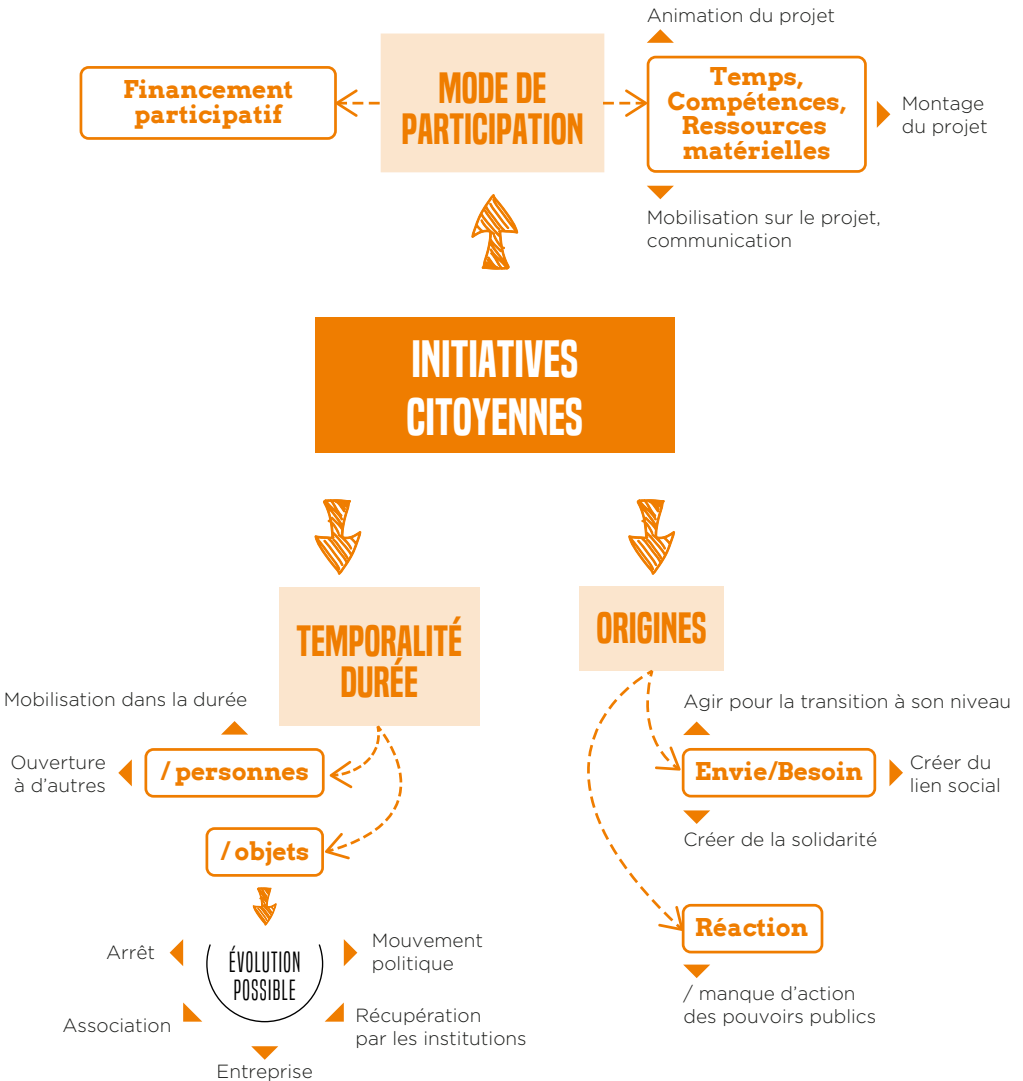
La transition écologique peut se décliner en de multiples chantiers interdépendants comme par exemple :

- ▶ La transition agro-alimentaire qui substitue une agriculture biologique paysanne, localisée à l'agriculture industrielle, chimique, consommatrice de pétrole et réduit les risques sanitaires.
- ▶ La transition énergétique et le scénario NégaWatt (efficacité énergétique, sobriété énergétique, énergies renouvelables).
- ▶ La transition industrielle et l'économie circulaire avec la production de biens durables (à l'opposé de l'obsolescence programmée), facilement réparables et recyclables et avec un bilan carbone satisfaisant, des services proposant un partage et une meilleure utilisation des biens, le partage du travail, la relocalisation des activités, etc.
- ▶ La préservation de la biodiversité en tant que préoccupation commune à l'humanité.
- ▶ Un urbanisme reconsidéré : densification urbaine, économies d'énergie, espaces verts, etc.
- ▶ Des transports orientés vers l'éco-mobilité : autopartage, covoiturage, ferroutage, télétravail.
- ▶ Une fiscalité réorganisée pour inciter à économiser l'eau, l'énergie, les matières premières et à réduire les déchets ou pollutions.

Source : Extraits de « La transition écologique, L'accompagnement de dynamiques citoyennes et l'éducation à l'environnement pour un développement durable dans le cadre du projet ETRES ».
<https://urlz.fr/b4E9> (1^{er} document pdf à télécharger sur la page)



Origines, mode de participation et temporalité des initiatives citoyennes



Parmi les différents points clés à éclairer sur les initiatives citoyennes POUR la transition écologique, nous proposons de nous attarder sur les 3 qui nous semblent centraux : leurs origines, les modes de participation, leur temporalité.

Origines :

Ces initiatives POUR ont souvent deux sources qui peuvent être complémentaires :

- ▶ Une réaction à ce qui est considéré comme un manque d'action des pouvoirs publics. Cette origine est commune avec les mouvements de revendications « CONTRE », mais elle donne ici lieu au développement d'actions visant à compenser les carences des pouvoirs publics ou à donner l'exemple qu'ils ne donnent pas. Les initiatives marquées par cette origine sont particulièrement vigilantes aux phénomènes de « récupération » par les institutions.
- ▶ Une envie d'agir à son niveau pour :
 - La transition écologique
 - La solidarité
 - Le lien social

L'initiative de la famille zéro déchet par exemple, ne remet pas en cause les pouvoirs publics mais insiste au contraire sur l'immense pouvoir de chacun de nous en matière de réduction des déchets, par nos choix d'épargne, de consommation, etc. avec un slogan « mon achat = mon vote », qu'on peut traduire par si j'achète (ou je place mon argent), je soutiens toute la filière qui en dépend. Elle prône l'acte hyperconscient (de l'amont à l'aval de la filière de tout produit ou service consommé) au niveau de l'individu.

La solidarité et le lien social sont parfois les premiers moteurs des actions pour la transition écologique. La volonté des initiateurs de repairs café dans les territoires par exemple est autant de créer des lieux de rencontre et de transmission de savoirs ou des lieux où les personnes démunies peuvent trouver des solutions pratiques et abordables à leur problèmes matériels que de développer des moyens d'éviter de mettre au rebut d'anciens appareils.

L'esprit n'est pas non plus ici forcément de parer à un manque de la part des pouvoirs publics mais de prendre l'initiative de faire ensemble autrement.

Envie ou besoin, là aussi la frontière n'est pas tout à fait étanche, mais nous distinguons des choses qui sont de l'ordre de ce que le citoyen porte personnellement comme envie d'agir, ce qui le motive dans son for intérieur, qui dépend de ses aspirations propres (envie de lutter contre le gaspillage, envie de créer du lien social dans son quartier...) et des choses qui sont davantage en lien avec les nécessités qui se font jour sur le territoire, qui émanent du contexte local : un fort taux de chômage peut créer un besoin de solidarité plus important sur un territoire, la localisation dans un couloir de vent ou une zone favorable en termes d'ensoleillement peut amener à se préoccuper du développement des énergies renouvelables...

Modes de participation :

Le mode de participation le plus courant est l'implication en termes de temps, de compétences ou de mise à disposition de ressources matérielles, pour contribuer soit au montage de l'action, soit à la mobilisation / communication – souvent centrale pour faire démarrer un projet – et à son animation dans la durée. Cela rejoint d'ailleurs la participation assez classiquement observée dans les associations de la vie locale (comités d'animation...).

Un autre mode de participation peut s'ajouter dans des projets impliquants en termes financiers, celui du financement participatif. On le retrouve notamment dans les projets d'éco-citoyennes, d'habitat participatif...

Temporalité, durée, évolution :

La question de l'inscription dans le temps de l'initiative citoyenne se pose à la fois en termes d'objet même de l'initiative et des personnes impliquées.

Concernant les personnes impliquées se pose souvent à la fois la question du maintien dans la durée des personnes mobilisées au démarrage et celui de l'ouverture potentielle à d'autres tout au long du projet. Le fait de rester ouvert et de pouvoir bénéficier d'un renouveau dans les personnes impliquées est souvent gage de durée, un système fermé étant considéré comme « mort ».

Cette question du renouveau ou du moins de l'ouverture à d'autres, pouvant potentiellement entraîner aussi des modifications dans le dimensionnement de l'initiative et son rayonnement, peuvent être en lien avec l'évolution possible de son objet.

D'une initiative souvent relativement informelle, on peut aller vers une structuration plus formelle et jusqu'à l'adoption d'un statut juridique permettant d'exister de façon formelle (ce qui est rarement l'objet au démarrage). L'initiative informelle peut ainsi devenir micro-entreprise si elle proposait un service intéressant en termes de transition écologique et que ses auteurs souhaitent en faire leur activité principale et donc rémunératrice.

C'est le cas notamment dans le domaine de l'économie sociale et solidaire ou encore de l'économie collaborative. Cette dernière, partant souvent d'une bonne intuition, soulève cependant aujourd'hui des questions sociales importantes (phénomène d'uberisation de la société...).

Elle peut aussi évoluer en association, qui gardera un but non lucratif mais donnera un cadre plus formel voire un réseau géographiquement étendu. Elle peut être « récupérée » ou « institutionnalisée » si les pouvoirs publics veulent l'encadrer ou la généraliser sur le territoire qui les concerne. Enfin, certaines initiatives peuvent disparaître comme elles sont apparues par découragement des initiateurs et manque de relève ou parce qu'elles ne trouvent pas l'écho nécessaire sur le territoire.

Sur le « risque de récupération » (politique ou institutionnel) des initiatives citoyennes

Les pouvoirs publics ont toujours puisé le renouvellement de leurs actions en partie dans « ce qui se fait sur le terrain et qui semble marcher ». Or, ce qui « se fait » et qui n'est pas déjà une politique mise en place par les pouvoirs publics, relève le plus souvent d'initiatives citoyennes...



Elles ont donc toujours été un réservoir d'idées pour les nouvelles politiques. Il faut bien qu'une idée soit testée dans une mise en œuvre à petite échelle avant de pouvoir être étendue, et les initiatives citoyennes sont de fait des mises en œuvre d'idées souvent novatrices et souvent à une échelle locale. D'un certain point de vue, il n'est donc pas illogique ni contre-productif qu'elles puissent nourrir les futures politiques mises en œuvre par les institutions.



Cependant, si l'on évoque le plus souvent ce phénomène sous l'appellation de « risque de récupération », c'est aussi parce qu'il n'est pas neutre en termes de dérives possibles. Faire entrer une initiative dans le cadre d'une politique peut la corseter et la rendre beaucoup plus rigide que les intentions de démarrage, il y a donc un risque de modification de la nature de l'action et des valeurs portées. Ce risque est également inhérent au fait de vouloir appliquer à un territoire plus vaste une action pensée à une échelle locale : la « généralisation » porte toujours un risque d'« homogénéisation », là où la différenciation et la prise en compte des spécificités de chaque territoire pourrait s'avérer plus intéressante.

Le deuxième « risque » est plutôt éthique, c'est celui de la perte de paternité des instigateurs et de la valorisation injustifiée d'une institution qui n'a pas le mérite d'avoir mis en route le processus et à laquelle on ne reconnaît pas forcément celui de l'avoir décelé et repris. À cela s'ajoute l'idée de détournement des valeurs et des principes à la base du projet quand le cadre contraint de la mise en œuvre institutionnelle les fait évoluer, l'idée de volonté de contrôle d'un mouvement qui peut avoir des racines contestataires ou être né en opposition à l'inaction des pouvoirs publics. La récupération a alors une visée de contrôle social et cherche à éviter les mouvements revendicatifs non maîtrisés qui pourraient déstabiliser le pouvoir en place. Il y a alors un enjeu politique pour les porteurs de l'initiative, à ne pas être assimilés à l'institution et à garder toute leur indépendance, leur liberté de parole et leur force d'action en-dehors de toute censure institutionnelle.

La perte peut aussi se situer en termes de pouvoir sur la thématique, de possibilité d'auto-organisation et d'auto-saisine sur les questions à traiter.

Mais les initiatives citoyennes sont spontanées et donc, par essence même, non organisées entre elles, elles peuvent donc générer des « mêmes », l'intention d'une collectivité peut être de structurer les choses pour éviter les doublons.

Sans aller jusqu'à la récupération, une simple ingérence des pouvoirs publics au sein de la gouvernance des initiatives citoyennes peut être mal vécue et générer un blocage.

Expérience de terrain

Dans une collectivité que l'Ifrée accompagne, la chargée de mission économie circulaire a la possibilité de soutenir financièrement et techniquement des initiatives. Sa première hypothèse, qui recherche la simplicité administrative, repose sur le fait d'avoir un seul interlocuteur pour faciliter l'aide financière par la collectivité. Elle interpelle donc les porteurs d'initiatives diverses, collectifs citoyens et bénévoles associatifs, et leur propose de se constituer en une association commune pour pouvoir bénéficier du financement d'actions ou de matériels communs (un broyeur pour les déchets verts par exemple). Cela lui semble une pure formalité et elle a du mal à entendre le rejet de sa proposition par les uns et les autres. L'Ifrée suggère alors de d'abord donner du sens à une action commune en initiant une rencontre élargie



entre les collectifs, petites assos et citoyens prêts à s'engager. C'est ainsi qu'est né le projet « Déclic Citoyen » : une journée événementielle avec des stands pour chaque collectif et/ou asso, un café réparation, une gratifieria... pour réinspirer les acteurs et inspirer les citoyens, tous invités à confier leurs envies pour la transition sur le territoire à des oreilles géantes munies d'un système d'enregistrement.

Sur le « risque d'institutionnalisation »

L'évolution peut aussi venir de l'intérieur du mouvement, du projet, qui, en prenant de l'ampleur, rencontre la nécessité d'une plus grande structuration qui l'amène peu à peu à se doter des cadres d'une institution. Si l'on emploie le terme de « risque » c'est qu'encore une fois on pointe les pertes liées à ce mouvement : souplesse, indépendance à l'égard des groupes de pression, etc. mais n'oublions pas d'observer aussi les gains : entre une initiative qui végète et reste intègre pour les quelques personnes qui la mettent en œuvre et une initiative qui prend de l'ampleur (et donc gagne en impact global) même si elle dévie un peu de son angle initial, que préfère-t-on ? Qualitatif et quantitatif sont également importants et l'idée n'est pas d'opposer ces deux destinées mais de chercher la meilleure articulation possible des deux. C'est-à-dire : être attentif à rester le plus fidèle possible aux valeurs et aux principes qui ont prévalu à la mise en œuvre de l'initiative tout en acceptant et en encourageant son extension la plus importante possible.

La gestion des risques et des opportunités liées à la récupération et à l'institutionnalisation !

Pour maintenir ces deux éléments en tension, l'accompagnement doit permettre l'expression des besoins de chacun et la recherche des solutions communes les mieux adaptées. Et des modalités d'action où chacun joue son rôle et occupe sa place : pour la collectivité il peut s'agir de proposer un cadre, une interface pour booster les projets sans les reprendre à son compte par exemple.

Ce qui est vrai pour les initiatives citoyennes l'est encore plus pour les dynamiques citoyennes.

Ces dernières années de nombreux mouvements citoyens se sont développés en réaction aux problèmes économiques et écologiques, au développement des inégalités sociales et au manque d'équité territoriale. Il s'agit souvent de mouvements citoyens spontanés visant à reprendre le pouvoir sur le cours des choses, à travers le débat et la recherche collective de solutions. Ils se basent sur la croyance qu'il n'y a pas que le « savoir », mais aussi l'esprit critique et la volonté de faire ensemble. Ces mouvements se développent ainsi en opposition aux institutions, dans une logique de défiance ; cette défiance ainsi que le refus de structurer les dynamiques mènent souvent à un essoufflement ou à un manque de résultats concrets à moyen terme.

Il s'agit donc de faire le pont entre les institutions (administrations, collectivités...) et les dynamiques citoyennes qu'elles soient structurées ou non. En France, par exemple, les mouvements associatifs structurés d'EEDD et les dynamiques de type « Nuit Debout » ne sont pas en lien... Cela implique de revivifier la démocratie dans les territoires, de faire évoluer nos pratiques de gestion et de prévention des conflits, de trouver les moyens d'absorber les conflits dans le cadre d'une dynamique en tension.

C'est d'autant plus important qu'il y a un réel enjeu d'équilibre entre les institutions, leurs politiques publiques et les dynamiques citoyennes. Il nous faut donc accompagner ces transitions sans tourner le dos aux institutions, tout en portant une réelle attention au risque de récupération politique des mouvements citoyens spontanés.

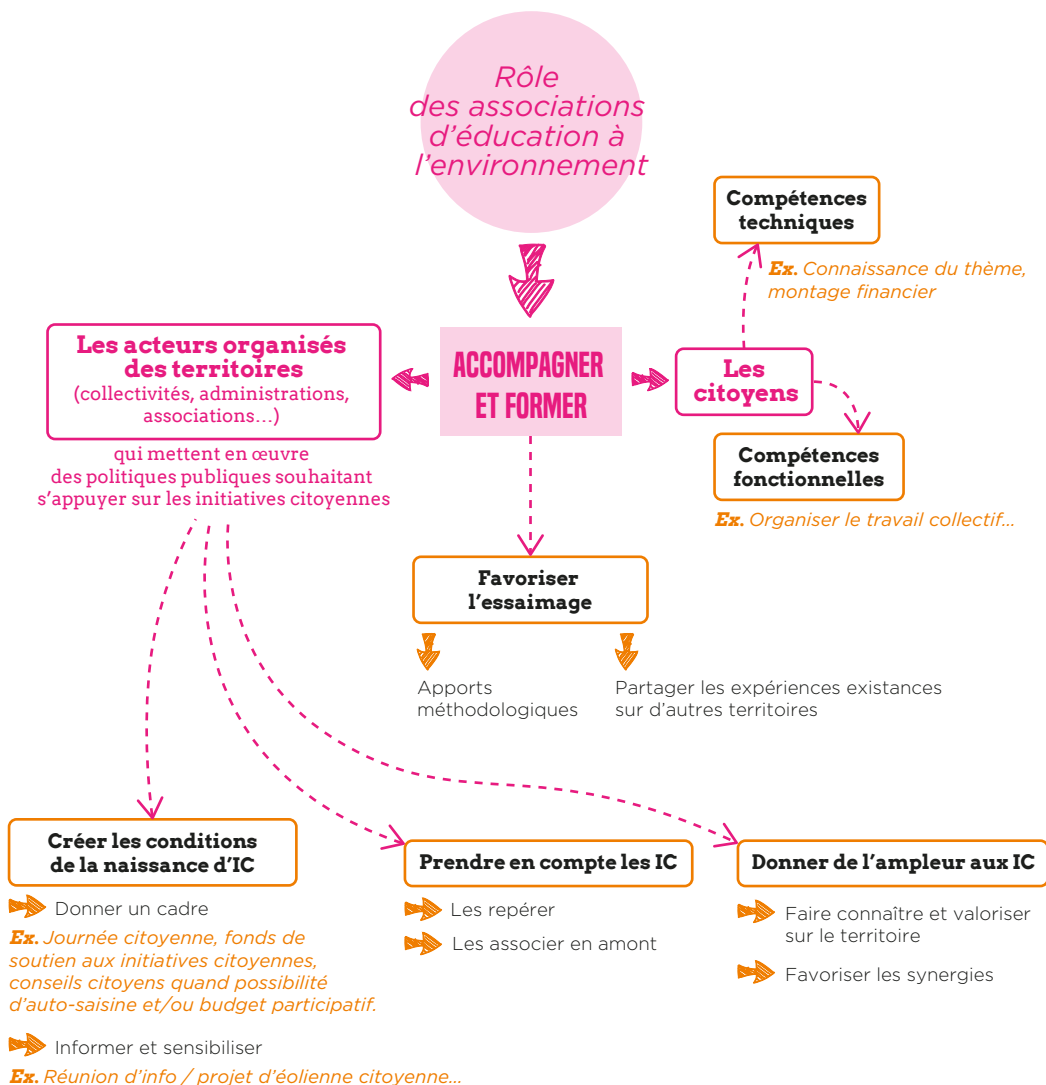
Source : Extraits de « La transition écologique, l'accompagnement de dynamiques citoyennes et l'éducation à l'environnement pour un développement durable dans le cadre du projet ETRES ».



QUEL RÔLE POUR LES PROFESSIONNELS DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ?

INITIATIVES CITOYENNES

... POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Les éducateurs à l'environnement et les associations d'éducation à l'environnement sont traditionnellement positionnés sur les actions de sensibilisation de la population, du grand public et, pour certains, sur l'accompagnement des politiques de développement durable des collectivités.

Comment ces acteurs prennent-ils en compte la nouvelle donne actuelle du développement des initiatives citoyennes en dehors de tout cadre institutionnel et associatif ? Comment peuvent-ils y réinventer un rôle qui soit pertinent dans ce contexte et leur permette de continuer à œuvrer pour la transition écologique ?

D'une posture d'animateur proposant des « activités » de découverte des sujets, problématiques qu'il porte (dynamique descendante), on passe à une posture d'accompagnement des projets des citoyens (dynamique ascendante). Cela peut prendre différentes formes. Il peut s'agir d'accompagner ou de former directement les citoyens – au sujet technique dont ils veulent s'emparer comme aux fonctionnements collectifs nécessaires à la mise en œuvre de leur action – mais aussi les acteurs organisés des territoires qui veulent travailler dans ce nouveau contexte, en prenant en compte les initiatives citoyennes existantes sur le territoire, en participant à les faire prospérer et grandir ou encore en favorisant leur émergence (rencontre des dynamiques descendantes et ascendantes). Enfin, les associations et éducateurs à l'environnement ont aussi un rôle à endosser pour favoriser l'essaimage de ces initiatives en les faisant connaître et en permettant aux acteurs impliqués de partager leur expérience et de la consolider.



Bien sûr, l'action des professionnels est sujette à caution. Certains disent qu'il ne faut pas encadrer ces initiatives et qu'il faut laisser les choses émerger (même en doublon), la libre initiative et la créativité devant être libérées. Ils pointent le risque de l'accompagnement par des professionnels qui peut conduire à une

forme de normalisation des démarches.

Par opposition, les professionnels de la participation pointent les difficultés pour un collectif à s'auto-organiser et adopter les règles de fonctionnement permettant l'expression de tous et la co-construction, bref à mobiliser les outils nécessaires à leur fonctionnement, lui-même nécessaire à la menée de leur projet...

C'est pourquoi on retrouve régulièrement dans les propositions des associations soutenant des initiatives citoyennes des formations techniques sur le thème abordé ou encore sur les aspects techniques comme le montage financier, mais aussi des formations aux méthodes de fonctionnement collectif et aux modes de gouvernance.

Accompagner des projets de citoyens

Il s'agit de maïeutique appliquée – animer un groupe afin qu'il prenne conscience de ses propres connaissances, de ses richesses et de ses capacités à mettre en œuvre collectivement les solutions qu'il aura imaginées. Il faut savoir déclencher une étincelle pour susciter la curiosité, l'initiative, l'envie et la confiance. Ceci en créant des espaces de dialogue, en formalisant les directions à partir des débats de groupe et de ressources extérieures, en soutenant la démarche et en lui donnant un rythme. Une des mesures de succès de l'accompagnement est la capacité du groupe à faire face aux imprévus.

L'accompagnateur manie un pouvoir certain qu'il faut savoir utiliser à bon escient, afin de susciter l'émergence d'une dynamique tout en refusant le contrôle. Il s'agit ainsi de programmer l'autonomie – l'accompagnateur doit *in fine* s'effacer pour aider à grandir.

Source : Extraits de document issu du projet ETRES : « La transition écologique,

L'accompagnement de dynamiques citoyennes et l'éducation à l'environnement pour un développement durable dans le cadre du projet ETRES »

<https://urlz.fr/b4E9>

(1^{er} document pdf à télécharger sur la page)

Ces accompagnements ont une **dimension éducative** qui s'ancre dans les valeurs portées par l'EEDD avec des actions de sensibilisation, permettant aux personnes de devenir des personnes informées, formées, sensibilisées, en capacité d'analyse critique, de prise de recul, et de positionnement dans une visée d'autonomie et d'émancipation.

Source : Extraits de document issu du projet ETRES : « Référentiel d'activités de la fonction d'accompagnement d'initiatives de développement durable et de transition écologique par des processus de citoyenneté active »

<https://urlz.fr/b4E9>

(dernier document pdf à télécharger sur la page)



Ce qu'en dit une professionnelle en milieu associatif

Sandrine Cendrier, co-directrice du Réel (Réseau d'éducation à l'environnement de Lozère (Reel 48)) :

« Il s'agit aussi de mettre en valeur les compétences, les potentiels et les capacités d'apprentissage et d'évolution de chacun. »

« Ce qui motive un éducateur par rapport à un bureau d'études qui pourrait mener l'accompagnement, c'est le souci de la participation et de la compréhension des enjeux par chaque habitant. Pour cela, il va chercher des méthodes plutôt actives, créatives, éducatives et collaboratives et moins techniques. »

Source :

Extraits de document issu du projet ETRES

<https://urlz.fr/b4DZ>

Vers la vidéo : <https://vimeo.com/217800606>

Plus de témoignages sur :

<https://etreserasmus.eu/?TemoignageS>

Ce qu'en dit un professionnel en collectivité

Yann Abonneau, chargé de projets en éducation à l'environnement au sein de la région Occitanie :

« Pour nous en tant que collectivité, il s'agit de mettre à disposition des services. Il nous faut envoyer des messages forts et politiques pour que le territoire soit rassuré. »

« La prise de contact avec les dynamiques citoyennes est une phase critique qui permettra des suites ou non. La posture de la collectivité est déterminante et la proposition d'accompagnement qui en découle aussi, le choix de la personne ou de la structure à contacter le sont également. La méthode d'accompagnement peut être définie en amont dans la visée d'une méthode adaptée et connue de tous ; elle peut également s'élaborer ensemble, dans tous les cas elle doit être le plus adaptée possible à la dynamique existante.

Il est important également de montrer les avancées positives et les concrétisations : montrer que la dynamique se renforce, prend racine et se structure. »

Source :

Extraits de document issu du projet ETRES

<https://urlz.fr/b4Dm>

Plus de témoignages sur :

<https://etreserasmus.eu/?TemoignageS>



Propos illustrés - Expérience de l'Ifrée

COMMENT TRAVAILLER AVEC LES INITIATIVES EXISTANTES SUR UN TERRITOIRE ?

Repérer les initiatives

Les collectivités reconnaissent aujourd'hui l'existence et l'intérêt des initiatives citoyennes sur leur territoire. Elles sont perçues comme une ressource, comme une preuve du dynamisme du territoire, comme des acteurs clés.

Une collectivité qui souhaite travailler avec les initiatives citoyennes de son territoire doit tout d'abord les identifier. Elle a certains atouts pour cela. En effet, les citoyens qui prennent des initiatives se manifestent parfois spontanément avec une demande d'appui à leur projet, la presse locale est friande de ces initiatives et les relaie facilement, les partenaires associatifs renvoient parfois ce type d'information, enfin, comme habitants du territoire, le personnel de la collectivité peut aussi repérer ces initiatives.

Ce travail de rassemblement des contacts identifiés peut se faire par exemple sous forme de brainstorming, avec des recherches complémentaires sur les réseaux sociaux, dans la presse locale, des contacts avec les partenaires, lors de manifestations locales (forum associatifs, fête de la récup...)...

On peut également créer un événement mobilisateur et en profiter pour identifier les citoyens participants et revenir vers eux par la suite.

Expérience de terrain

La Ville d'Angoulême, accompagnée par l'Ifrée sur son programme territorial « Tous acteurs du développement durable ! » s'appuie sur l'ensemble de ces connaissances pour faire un premier tour d'horizon des initiatives citoyennes. La professionnelle de l'éducation à l'environnement qui assure cet accompagnement apporte aussi ses points de repères liés à ses expériences sur d'autres territoires ou aux acteurs identifiés à Angoulême à l'occasion d'autres missions. Ici, par exemple, une mission sur l'aide alimentaire a permis d'élargir aux acteurs du domaine du social. Enfin, certains acteurs de terrain aident aussi à y voir clair dans les nouvelles initiatives dans leur secteur : l'association des petits débrouillards pour les initiatives dans le domaine numérique par exemple.



Expérience de terrain

C'est l'autre modalité utilisée à Angoulême pour compléter la connaissance des initiatives citoyennes sur le territoire et entamer un travail avec celles-ci.

Dans le cadre des « soirées des possibles », une soirée était consacrée à la projection en avant-première du film « après Demain » de Cyril Dion suivie d'un temps de témoignages et d'échanges sur les questions d'énergie renouvelable, en lien avec un projet d'éolienne citoyenne soutenu par l'agglomération. L'inscription était gratuite mais obligatoire afin de garantir une place à tout le monde. Elle était aussi l'occasion de poser 3 questions en amont sur l'intérêt des gens pour les énergies renouvelables. La salle de 300 personnes était comble.

Un retour sur le questionnaire a été fait, en termes de statistiques et les gens s'étant déclarés intéressés par tel aspect, invités à se lever pour se faire connaître. Cette dynamique collective a pu booster l'implication des citoyens.

La collectivité a relancé un questionnaire auprès des participants pour identifier ceux qui étaient engagés dans des dynamiques citoyennes et leur proposer une bourse aux synergies (cf. p. 23) pour continuer les échanges et bénéficier de la rencontre entre les acteurs des différentes initiatives présentes sur le territoire.



Les associer en amont

Les citoyens engagés dans des initiatives peuvent être sollicités pour leur expertise au sein de groupes de travail portés par la collectivité, en amont des projets de territoire.

Expérience de terrain

À Angoulême, la chargée de mission Développement durable de la Ville est très soucieuse de construire le programme avec les citoyens, de façon très ouverte.

La construction de l'Agenda 21 quelques années plus tôt avait été l'occasion d'organiser de grands forums pour favoriser la participation et les élus ne souhaitaient pas relancer cette dynamique assez coûteuse en énergie pour le nouveau programme.

Il a donc été élaboré plutôt en interne, dans la phase des orientations. La phase de mise en œuvre des actions semblait en revanche une bonne occasion d'associer les acteurs du territoire. Ceux-ci ont donc été conviés aux différents groupes de travail.

Par exemple, le collectif informel de citoyens « Rêvons la ville », qui promeut les cheminements piétonniers et interpelle régulièrement la Ville sur la sécurisation ou l'entretien de certains passages, a été associé au groupe de travail sur la biodiversité.

Les « incroyables comestibles » faisaient aussi partie des initiatives citoyennes repérées pour contribuer à un groupe de travail sur le jardinage, mais le fait qu'il s'agisse d'un collectif informel a rendu difficile le repérage des personnes impliquées jusqu'à ce que la chargée de mission apprenne que le groupe n'avait plus réellement d'existence. C'est aussi une des limites qu'il y a à travailler avec des groupes informels qui n'ont pas forcément de stabilité, ni dans leur composition ni dans leur existence même.

La volonté d'associer les initiatives citoyennes à la mise en place de politiques territoriales se heurte parfois à un sentiment d'impuissance à leur apporter l'aide dont ils auraient besoin et, de ce fait, d'illégitimité à les solliciter, à les réunir. Il y a effectivement souvent de part et d'autre des fantasmes importants à détricoter :

- ▶ Les citoyens qui prennent des initiatives voient la collectivité comme détentrice de moyens financiers importants, de locaux disponibles et d'une forte puissance de frappe en termes de communication vers le grand public. La réalité est souvent différente : les budgets sont établis à l'avance et les financements sont déjà fléchés sur des projets précis donc pas mobilisables à la demande par les initiatives ; la collectivité n'a pas si souvent de locaux vacants qu'elle pourrait mettre à disposition ; le service communication dans une collectivité travaille essentiellement à la communication institutionnelle de celle-ci et il est souvent plus vécu comme une contrainte par les chargés de mission que comme une aide pour aller au-devant des citoyens sur leurs thématiques.
- ▶ De leur côté, les techniciens des collectivités pensent que s'ils n'arrivent pas à avoir des propositions concrètes et toutes prêtes à faire aux collectifs de citoyens, notamment dans les 3 domaines où leurs attentes sont très fortes, ils ne peuvent rien apporter.

Le travail d'accompagnement que proposent les associations d'éducation à l'environnement comme l'Ifrée dans ce contexte vise notamment à aider les techniciens des collectivités à sortir de leurs modalités de travail traditionnelle - nous donnons accès à des financements, des ressources -, pour leur montrer qu'ils peuvent travailler avec les initiatives citoyennes dans un positionnement plus horizontal ou en animant la réflexion collective.

Expérience de terrain

Nous faisons valoir que l'essentiel est de ne pas se couper du terrain et de réfléchir ensemble à ce qu'il est possible de faire.

C'est une prise de risque pour les techniciens de réunir des personnes à qui on n'a rien de concret à proposer, ils redoutent que ça soit source de revendications ou de critiques. C'est pourquoi l'accompagnement et l'animation de ces temps de travail est important et permet au technicien de franchir ce pas de façon sécurisée.

À Angoulême par exemple, après avoir réfléchi à des ateliers partagés entre acteurs, la chargée de mission a finalement opté pour la proposition d'une bourse des synergies, où la plus-value qu'elle apportait était plus évidente : organiser la logistique d'un événement de rencontre conçu comme un temps fort convivial, dans une belle salle de la Mairie, avec un pot « local et bio », un vélo à smoothie, un système de grandes oreilles pour confier les messages qu'on souhaite faire remonter... renvoyer à chacun des 70 participants les fiches de demandes qu'il a émises avec les propositions qu'elles ont récoltées et identifier les grands thèmes qui occupent le plus les participants.

Concernant la communication, c'est un vrai challenge car la plupart des services n'ont pas le droit de développer leur propre page de réseau social par exemple, ils doivent passer par celle de la collectivité. Or, les citoyens qui cherchent des informations sur les pratiques alternatives le font souvent sur des pages dédiées sur les réseaux sociaux.

L'accompagnateur aide à réfléchir à la façon de faire de la communication à un autre niveau que le niveau institutionnel, quitte à utiliser des voies détournées, plutôt que de considérer cela comme une impossibilité absolue.

L'accompagnateur est à la fois coach et porteur d'idées du fait des expériences qu'il a cumulées sur différents territoires et par son travail de veille informative sur ces questions.

Le technicien de collectivité a souvent « le nez dans le guidon » car il mène beaucoup de projets en parallèle et la temporalité des relations avec le terrain est très exigeante. Il est important de l'inviter régulièrement à relancer, donner une suite, donner des nouvelles même si c'est pour dire que les choses n'avancent pas pour telle raison. Mais aussi stimuler, encourager, faire mesurer le chemin parcouru. Et toujours, sécuriser la démarche en proposant des modalités d'animation qui garantissent la production d'un travail utile à tous.



Favoriser leur développement

Les initiatives citoyennes sont fragiles car elles reposent sur la bonne volonté de quelques personnes. Le rôle d'une collectivité ou d'une association peut donc aussi être de favoriser leur consolidation, voire leur développement. Pour cela, elle peut mettre en œuvre des actions de valorisation de ces initiatives, les faire connaître plus largement, mais aussi organiser leur rencontre et favoriser les synergies entre elles. En bref, il s'agit de jouer le rôle d'un chef d'orchestre et d'un catalyseur.

Dans le cadre du travail avec la Ville d'Angoulême, l'Ifrée a été amené, dans son accompagnement, à proposer la réalisation d'un annuaire des initiatives citoyennes sur son territoire... C'est tout à la fois un travail de repérage mais aussi de valorisation car il s'agit de faire connaître ces initiatives aux habitants.

Expérience de terrain

L'idée directrice du programme « Tous acteurs du développement durable ! » qui prend la suite de l'Agenda 21 de la Ville d'Angoulême est de favoriser les pratiques de développement durable chez les habitants. Pour cela, la chargée de mission souhaite dans un premier temps faire connaître et valoriser l'existant. L'Ifrée l'accompagne pour l'organisation d'une série de « soirées des possibles » où un intervenant témoigne de ce qu'il a mis en place (famille zéro déchets par exemple) et du fait que c'est donc « possible » d'avoir des pratiques alternatives. Mais ces temps restent sur le mode de la conférence et l'idée d'y adjoindre une partie « ateliers pratiques » fait son chemin. Cela abouti à la proposition d'« ateliers du développement durable », destinés aux acteurs repérés, pour favoriser leur interconnaissance.

Les premiers ateliers réunissent trop peu de monde, il n'y a visiblement pas de réelle attente à ce niveau-là. C'est alors que naît l'idée de créer un annuaire des acteurs

du Développement Durable sur le territoire d'Angoulême. Cela répond à un besoin majeur de ces acteurs et pour lequel ils ont le sentiment que la Ville peut les aider : la communication vers le grand public. Les acteurs seront très réactifs sur ce projet et l'annuaire sera mis en ligne sur le site internet de la Ville. S'il regroupe essentiellement des acteurs formels on y trouve des initiatives citoyennes plus informelles comme le Service d'Échange Local ou la Soup'ôpotes, initiative née d'un groupe d'amies et qui s'est récemment seulement structurée en association.



À la demande de la Communauté d'Agglomération de la Rochelle, l'Ifrée a accompagné les collectivités rochelaises dans la conception et l'animation d'un « Forum des acteurs de la transition sur le territoire rochelais », événement participatif ouvert aux citoyens et aux acteurs organisés de la société civile, organisé avec un collectif ouvert réunissant 18 personnes : Ville, Agglomération, Associations et structures du réseau RADDAR (Réseau des Acteurs du Développement Durable de l'Agglomération de la Rochelle) : L'École de la Mer, LPO 17, Défi Énergies 17...

Expérience de terrain

Engagées depuis longtemps dans les démarches de développement durable, les collectivités rochelaises ont identifié peu à peu un certain nombre de pionniers sur leur territoire. Qu'il s'agisse de personnes investies dans les associations, les collectifs, les conseils citoyens, souvent multicasquettes, ou de simples citoyens motivés, le listing se montait à 400 contacts.

L'idée d'un événement favorisant les synergies entre ces preneurs d'initiatives commençait à naître et elle s'est concrétisée dans le cadre à la fois de la candidature TIGA (Territoire d'Innovation de Grande Ambition) et de la dynamique d'assises de l'EEDD portée par le réseau associatif local RADDAR.

Les objectifs de la journée étaient à la fois d'identifier des synergies entre les participants et de leur permettre d'échanger sur les intentions d'actions pour une neutralité carbone : les différentes formes que peut avoir la neutralité carbone, les idées ou les projets d'agir de chacun dans ce domaine...

Le forum participatif a accueilli près de 100 personnes : 60 parmi les 400 contacts déjà repérés et 40 nouveaux, qui ont eu l'information à travers une des personnes contact repérées. Les modalités d'animation proposées visaient la participation et l'expression de toutes les personnes présentes.

Le matin était consacré à l'histoire déjà écrite : retracer les actions réalisées par chacun. Dans un recueil non exhaustif, près de 130 fiches « actions réalisées » ont été recensées et partagées sur une grande frise temporelle. L'après-midi était consacrée à l'histoire à écrire ensemble : se projeter sur des actions communes pour demain. L'idée étant de faire identifier les premiers pas vers de nouvelles actions pour la neutralité carbone.

Pour cela, l'Ifrée propose de permettre à chacun d'exprimer ce dont il a besoin et ce qu'il peut mettre à disposition pour d'autres à travers un « atelier des opportunités ». Pour répondre à cette double question, chacun pouvait renseigner des fiches « je recherche » et « je propose ».

Une fois les fiches écrites sur papier, discutées et amendées autour d'une table de 8 à 10 personnes, elles étaient mises au mur. Les participants ont ainsi pu faire le tour des 215 propositions et demandes réparties dans en catégories (trucs et astuces ; outils, méthodes ou dispositifs pédagogiques ; valorisation ; compétences et expertises ; lieux et espaces) et coller sur celles auxquelles ils pouvaient répondre ou qui les intéressaient des cartes de visite adhésives (préparées par l'organisation avec nom et coordonnées). Une fiche qui recueillait au moins une carte de visite adhésive correspondait à une « synergie ». 160 fiches sur les 215 initialement produites ont trouvé un.e « chercheur.se » ou un.e « pourvoyeur.se ». Près de 500 connexions possibles entre les participants ont ainsi été identifiées, constituant autant de « premiers pas » pour agir vers la transition du territoire.

Le portage politique et technique, à la fois soucieux de la participation et discret dans les prises de paroles officielles, a permis l'implication et l'engagement des acteurs présents.

À la suite de ce forum chacun a reçu un compte-rendu individuel reprenant les synergies qui le concernaient.

Au vu du nombre de synergies ressorties, les collectivités ont considéré qu'il y avait un enjeu à ce que les gens agissent ensemble à travers la construction d'actions collectives. Un deuxième rendez-vous, avec un nombre plus resserré de participants et une durée plus modeste a donc été pris pour produire des fiches actions collectives à partir des synergies apparues et des thèmes récurrents lors du forum.

En deux heures, les participants ont pu découvrir les thèmes ressortis du forum, réaccéder aux ressources produites, proposer des thèmes complémentaires et enfin, élaborer 18 fiches actions précises.

La collectivité est soucieuse de ne pas se poser en « contrôle » de la réalisation des actions, mais elle est aussi à l'écoute des besoins. Pour certains il paraît utile de rencontrer les techniciens de la Ville, cela sera donc programmé pour une prochaine rencontre. De même la collectivité souhaite permettre à ces pionniers de garder un temps d'avance sur la connaissance des projets, et elle organise une sortie permettant de découvrir la mise en œuvre de l'une des 18 actions élaborées – un tiers-lieu -, à destination des participants.



COMMENT CRÉER LES CONDITIONS DE LA NAISSANCE DE NOUVELLES INITIATIVES ?

Si les initiatives citoyennes font désormais partie du paysage éducatif – par leur potentiel de capacitation citoyenne - et de la transition écologique, le rôle des éducateurs à l’environnement peut donc être de favoriser leur développement quantitatif.

La problématique de « faire naître des initiatives » peut répondre à différentes préoccupations, différents contextes : dynamiser un territoire peu investi, multiplier les initiatives sur un terreau fertile, impliquer les citoyens dans la réponse à une problématique locale...

Les territoires ne sont pas tous égaux devant la fécondité naturelle des initiatives citoyennes. C’est aussi une question de culture de la population locale. Et même dans des zones déjà propices, les acteurs du territoire (collectivités ou associations par exemple) peuvent porter la volonté de favoriser la naissance d’un plus grand nombre encore d’initiatives citoyennes. Soit qu’elles soient sous-jacentes et qu’on leur permette d’émerger, soit qu’on accompagne une dynamique de création d’initiatives permettant même à ceux qui n’avaient pas d’idées ou de projet latent d’en construire un. Par contre il est souvent difficile d’initier des choses qui ne viennent pas du terrain.

Expérience de terrain

Une collectivité avait eu la volonté de développer les carapattes sur son territoire et elle avait proposé une réunion d’information aux personnels des écoles pour les aider à mobiliser les parents sur ce sujet. Il y a eu très peu de participants et aucun carapatte n’a vu le jour sur ce territoire.

Une autre fois, des élus ayant découvert une expérience d’accorderie dans une grande ville, ont souhaité la mettre en place

dans leur agglomération. Ils ignoraient l’existence d’un Système d’Échange Local (SEL) porté par plus de 300 membres locaux. L’intérêt et la faisabilité d’une accorderie sur le même territoire était donc limité et celle-ci n’a jamais vu le jour.

Les collectivités ont parfois besoin de se faire porteuses de projets pour gagner en lisibilité voire en légitimité. Mais dans les domaines liés aux pratiques citoyennes, hormis les projets d’aménagement ou d’infrastructure (qui peuvent être imaginés de façon concertée), il est souvent difficile d’être pertinent à la place des gens sur leurs besoins et leurs possibilités. L’initiative d’un carapatte revient aux parents, après avoir considéré leurs disponibilités ; l’initiative d’échanges de savoirs ou d’objets est un besoin qui naît chez les habitants et peut difficilement prendre s’il est imaginé hors sol et importé. Cela rejoint également une envie de certains élus de reproduire à l’identique des initiatives qui les ont séduits sur d’autres territoires, en dépit des dynamiques en place.

Dans tous les cas, différentes stratégies peuvent être mises en place pour permettre l’émergence des initiatives : donner un cadre, informer, former. Nous en présentons plusieurs ici.

Donner un cadre

À travers et au sein des conseils citoyens ?

Créés par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, les conseils citoyens font leur apparition dans les quartiers prioritaires.

On peut lire dans les objectifs énoncés par leur « cadre de référence » qu'il s'agit, entre autres, de créer « un espace de propositions et d'initiatives à partir des besoins des habitants ».

L'évaluation de leur fonctionnement en mars 2018* montre cependant que cet aspect n'a pas été à ce jour très investi : « on reste davantage dans la logique (...) d'entendre les habitants mais pas de leur donner la capacité d'agir. Le conseil citoyen est rarement pensé comme un espace de mobilisation habitante, mais davantage comme une courroie de transmission entre habitants et institutions ».

Expérience de terrain

Dans le cadre de son programme de formation des conseils citoyens et de leurs partenaires, le centre de ressources sur le développement territorial « Pays et Quartier d'Aquitaine » a sollicité l'Ifrée pour co-concevoir et co-animer le module « Être membre d'un conseil citoyen et le faire vivre ».

À la création des conseils citoyens, les personnes qui ont accepté de constituer ces instances étaient souvent des personnes qui avaient des idées voire un projet qu'elles souhaitaient mettre en œuvre et ont trouvé là l'occasion, le cadre pour le réaliser : organiser une brocante ou faire venir une exposition pour les enfants pour animer le quartier en été, demander l'installation d'un banc dans un lieu où les habitants en ressentent le besoin...

Les conseils citoyens étant des « acteurs nouveaux » sur les territoires il était important de les aider à trouver leur place parmi les autres acteurs afin qu'ils n'agissent pas en doublon avec un centre social par exemple, dont la mission est d'accompagner les envies des citoyens des quartiers pour leur permettre de mettre en œuvre leurs projets et d'animer le territoire. La formation les a aidés à clarifier leur domaine de légitimité en fonction du contexte et des acteurs déjà présents (différents pour chacun), en passant du projet individuel avec lequel on arrive, au projet collectif qu'on peut construire à plusieurs au sein du conseil citoyen, et même à la prise en compte des envies des habitants du quartier au-delà de ceux qui siègent au conseil citoyen.

À la demande de l'association Ville au Carré et en lien avec les Directions départementales de la cohésion sociale de la Charente-Maritime et des Deux-Sèvres, l'Ifrée a également eu l'occasion de former les animateurs en charge de la mise en place, l'animation et l'autonomisation des conseils citoyens des deux départements. L'exercice de la pratique d'élaboration collective a notablement transformé leurs réunions par la suite. De simples réunions d'informations où chacun présentait ce qu'il avait fait, vu et entendu, ils sont passés à des temps de travail collectifs réellement productifs, pour construire des projets communs.

À travers une journée citoyenne

Cette pratique intéressante, repérée par l'Agence des pratiques et initiatives locales (www.apriles.net) est soutenue par l'observatoire de développement de l'action sociale (ODAS) depuis 2009.

* Programme de co-évaluation des conseils citoyens. www.conseilscitoyens.fr/telecharger-document/2885

La Journée citoyenne a pour ambition de contribuer à la revitalisation des liens sociaux. Elle permet à de nombreux habitants et entreprises locales de se mobiliser pour le bien commun, autour de projets qui peuvent notamment être des initiatives en faveur de la transition écologique. L'ODAS anime le Réseau Journée citoyenne qui fédère les communes et les élus engagés dans cette dynamique. En 2018 près de 250 000 habitants de plus de 1500 villes de France ont participé à cette journée.

Le site de l'ODAS précise que cette journée peut être portée par les communes, mais aussi par des associations locales ou encore des collectifs d'habitants en lien avec les élus municipaux.

Au travers de fonds de soutien

Un certain nombre de villes expérimentent la mise en place de fonds de soutien aux initiatives citoyennes ou appels à projets ouverts aux associations, mais aussi le plus souvent

aux simples collectifs voire aux particuliers. Ils apportent des financements sur des micro-projets liés à la transition écologique et solidaire et parfois aussi une aide technique.

Expérience de terrain

À Angoulême, de façon presque synchrone avec la bourse des synergies entre initiatives citoyennes (cf. p. 23), la Ville sort un appel à projets dans le cadre du budget participatif et la chargée de mission saisit alors l'occasion pour essayer de faciliter le financement de projets de citoyens dans ce cadre. Avec son accompagnatrice de l'Ifrée, elles y voient l'occasion de proposer aux participants de la bourse des synergies de se réunir sur une soirée pour approfondir les actions possibles sur les principaux thèmes ressortis et les aider à remplir le dossier de l'appel à projet sur les propositions qui émanent de ce temps de travail.



Informer sur des thèmes dont les citoyens pourraient se saisir

Si l'accompagnement doit être centré sur les personnes et s'intéresser aux problématiques qu'elles vivent et qu'elles perçoivent pour les aider à en faire un projet (notion de « pouvoir d'agir » fortement développée par les centres sociaux), l'éducateur à l'environnement a aussi pour objectif d'amener les personnes à se poser des questions sur des champs qu'elles n'avaient pas repérés a priori.

Sur un territoire où une problématique précise se pose, les acteurs engagés dans la transition écologique peuvent vouloir doter les citoyens des moyens de prendre des initiatives éclairées sur la question.

On rejoint ici la question de la sensibilisation à une problématique qui n'est pas à la base une préoccupation des personnes visées mais dont on considère qu'elles sont concernées au premier chef.

C'est le cas de la communauté de communes du Thouarsais (79) qui a vu se développer une première vague de projets éoliens sur son territoire et se prépare à accueillir la deuxième vague.

Expérience de terrain

Les élus, porteurs d'une politique très engagée sur la question des énergies depuis 10 ans, ont souhaité tirer les enseignements de la première vague de projets éoliens pour préparer la deuxième. À côté des questions de densité de mâts sur certains secteurs et de distance aux maisons, celle du modèle économique s'est imposée comme centrale. Situés sur un couloir à vent notable, les propriétaires fonciers du territoire sont régulièrement démarchés par les industriels du secteur éolien pour leur faire signer une promesse de bail. Dans ce contexte, la collectivité a souhaité informer les propriétaires sur la réalité du modèle économique des industriels de l'éolien (entreprises hors territoire voire étrangères, forte rentabilité

économique du secteur, spéculation : déjà plusieurs reventes du parc éolien local avec plus-value) et les sensibiliser à l'existence d'un modèle alternatif : une production portée par les citoyens. Sur un thème où ils ne perçoivent pas d'alternative à une réponse individuelle par oui ou par non à une proposition toute faite de l'industriel qui les contacte, la collectivité souhaite élargir leur champ de vision en leur permettant de mesurer la possibilité d'une prise d'initiative de leur part pour construire une réponse collective structurée et réfléchie en fonction du développement local.

L'Ifrée et CIRENA (Citoyens en Réseau Énergies renouvelables en Nouvelle-Aquitaine)



ont accompagné la collectivité dans cet objectif. Un courrier d'invitation a été envoyé aux 300 propriétaires fonciers concernés et 30 d'entre eux se sont déplacés pour la réunion d'information. L'Ifrée a veillé, dans la préparation de cette réunion, à l'accessibilité des informations apportées (simplifier et structurer), à la nature des prises de parole (décider de qui présente quelle information pour qu'elle soit portée le plus justement possible) et bien sûr, animer la réunion selon une approche participative permettant aux propriétaires de s'impliquer dans la réflexion.

CIRENA, expert technique des projets d'énergie citoyenne a présenté des tableaux comparatifs des retombées économiques pour un territoire entre un projet porté par un industriel extérieur et un projet porté par les citoyens du territoire : pour 4 éoliennes de 2MW chacune, on passe de 5 à 15 millions d'euros de retombées, soit une multiplication par 3, liée essentiellement à l'encaissement sur le territoire de la revente de l'électricité. Cette information chiffrée, basée sur un cas réel (une étude de rentabilité faite en Loire Atlantique), vulgarisée et comparative a permis d'ouvrir les consciences.

L' élu référent a présenté le point de vue de la collectivité qui est porteuse de la dynamique, la soutient (il a annoncé que la collectivité était prête à s'engager financièrement dans le projet) et interpelle le citoyen pour qu'il réfléchisse, au-delà de son intérêt privé (toucher les rentes proposées par l'industriel sans s'occuper de rien d'autre), à l'intérêt public et au bien commun que sont le paysage et l'économie locale. Il souhaite que les propriétaires locaux puissent investir et bénéficier des retombées économiques.

Il était important que ce soit un élu qui s'engage face aux propriétaires et pas un technicien qui présente un plan d'action.

De même il était essentiel que les propriétaires s'expriment sur le sujet. Or, ce ne sont pas forcément des personnes qui prennent

facilement la parole en public. L'animatrice avait établi le déroulé pour que les interventions ne dépassent pas 10 minutes et qu'elles soient systématiquement suivies d'un temps d'échange. En début de réunion, les participants étaient assez en retrait et il a fallu vraiment « aller les chercher », se rappelle l'animatrice : avez-vous des questions, des réactions, quel est votre témoignage sur le sujet ? Peu à peu ils ont fait part du démarrage dont ils font l'objet, ont partagé leurs questionnements (démantèlement, prix de location...) et, à la fin, certains avaient sorti leur contrat, échangeaient des informations sur ce qui leur était proposé, exerçaient un regard critique dessus au vu des informations nouvellement acquises.

Quand une crainte était exprimée elle était entendue et relevée, un participant disait par exemple craindre le bruit produit par les éoliennes. Quand un apport était fait sur le sujet à l'occasion d'une intervention ultérieure l'animatrice faisait le lien : on apprend ici qu'il y a des technologies de pales plus ou moins bruyantes, cela pourrait faire partie du cahier des charges que vous proposerez.

En fin de réunion, les participants se sont manifestés à une dizaine de volontaires pour faire partie d'un groupe de travail sur le cahier des charges du futur développeur éolien. Ils répondent ainsi à l'interpellation de la collectivité : « plutôt que de subir la proposition commerciale d'un industriel, soyons proactifs dans la recherche d'un développeur éolien qui prenne en compte les ambitions pour notre territoire, que nous allons définir ensemble ».

Les conditions pour faire naître des initiatives là où rien ne semble bouger par soi-même sont ici :

- l'accès donné à l'information et notamment à des informations comparatives permettant de développer son esprit critique,
- la prise en compte et le fait d'accorder du crédit à toute parole exprimée,
- la sincérité de la démarche de la collectivité et son engagement aux côtés des citoyens.

Former à l'accompagnement de collectifs dans cette perspective

L'acquisition de compétences spécifiques pour accompagner des collectifs devient une préoccupation des réseaux d'éducation à l'environnement, comme le montre la formation « Construire les intelligences citoyennes » proposée en mars 2018 par le GRAINE Auvergne-Rhône-Alpes et reprise par le réseau École et Nature pour 2020. Il s'agit d'une méthode d'animation pour amener un groupe de personnes à l'action citoyenne et à l'engagement social.

L'Ifrée développe également un certain nombre de formations pour accompagner cette mouvance.

« Quand les initiatives citoyennes réinventent les dynamiques territoriales », stage au programme de l'Ifrée animé par Rebecca Armstrong, aborde la question de la compétence citoyenne qu'elle définit selon trois éléments, empruntés à Philippe Breton : « d'abord, la capacité à se former une opinion, librement, sur un sujet donné ; ensuite, celle d'argumenter à égalité ces opinions, c'est-à-dire de convaincre sans violence et sans ruse, dans le cadre d'une conflictualité pacifiée ; enfin, de combiner l'écoute et la prise de parole dans une démarche d'« empathie cognitive » (Philippe Breton - l'incompétence démocratique - 2006 - Éditions La Découverte).



Expérience de terrain

« Susciter et accompagner des projets collectifs d'habitants en faveur de l'environnement » est co-animé par l'Ifrée et Charente Nature. La formation décortique le rôle de l'éducateur-animateur aux différentes phases d'un projet initié par des habitants :

- Créer ou repérer l'espace de rencontre, établir de bonnes conditions d'échanges (comment vous voulez fonctionner entre vous pour que le cadre de travail vous convienne ?), apporter la matière nécessaire.
- Préparer le terrain pour que les personnes se questionnent sur le sujet qui les préoccupe.
- Les laisser/Leur permettre d'élaborer une idée de projet (pour que ce soit réellement une idée de départ endogène au groupe).



- Repérer les compétences et connaissances dont ils vont avoir besoin.
- Observer et leur renvoyer celles qui semblent exister dans le groupe.
- Pallier celles qui seraient absentes ou imaginer ensemble comment le groupe peut les acquérir.
- Faire le point régulièrement sur les compétences acquises, les nouvelles ressources dont le groupe a besoin pour avancer, etc. comment le projet a avancé, était-ce satisfaisant ? Est-ce qu'on continue de la même façon ? Est-ce qu'on modifie des choses dans notre fonctionnement ?

L'accompagnateur est le regard extérieur bienveillant qui permet au groupe d'être autonome pour conduire son projet. Les difficultés à lever pour la personne qui accompagne sont aussi examinées, par exemple :

- Parvenir à se décentrer des questions portées par la structure accompagnante afin d'être réellement à l'écoute de celles que se posent les citoyens. Cela nécessite une forme aboutie d'empathie.
- Réussir à financer un accompagnement dont on ne connaît pas l'aboutissement ni dans la nature des actions qui seront réalisées ni dans leur échéance de réalisation.
- Maintenir la vitalité du groupe par sa capacité à se renouveler, à être ouvert. Dans les points réguliers organisés au cours du projet l'accompagnateur peut interroger : avez-vous rencontré des personnes qui pourraient se joindre au groupe ? Comment imaginez-vous leur faire une place ? Il y a aussi des personnes qui veulent bien contribuer au projet mais sans faire partie du groupe et venir aux regroupements, ils sont prêts à apporter une aide ponctuelle, leurs idées. Là aussi l'accompagnateur peut aider le groupe à se questionner sur la façon d'accueillir ces propositions, d'aller chercher les idées des gens sur le sujet traité au-delà du groupe, ou encore d'élargir les bénéficiaires de l'action, une fois en place.

COMMENT FAVORISER LEUR POUVOIR INSPIRANT POUR D'AUTRES ?

Les initiatives citoyennes se développent souvent sous forme d'expérimentations locales. Faire connaître ces initiatives pour qu'elles inspirent d'autres personnes sur d'autres territoires, est un des objectifs des actions de formation, de séminaires, de journées thématiques, mises en place par les structures d'éducation à l'environnement vers un développement durable. Il s'agit de donner à voir des témoignages, des réalisations, les enseignements tirés des expérimentations...

Au cours des différentes formations qu'il propose, l'Ifrée fait intervenir des porteurs de projets d'accompagnement d'initiatives citoyennes.

Expérience de terrain

Le stage « Susciter et accompagner des projets collectifs d'habitants en faveur de l'environnement » est l'occasion de présenter l'action impliquant Charente Nature, association de protection de la nature et de l'environnement, et le Centre d'Animation Jeunesse du quartier de la Grand Fond à Angoulême. L'animatrice de Charente Nature et les bénévoles « prévention des déchets » rencontrent le directeur et la référente famille du centre social. Ensemble, ils décident de proposer un accompagnement au groupe d'habitants « les petites mains » se réunissant régulièrement au sein du centre. L'animatrice de Charente nature et son groupe de bénévoles vont présenter leur domaine de compétence (la prévention des déchets) aux habitants pour ensuite se laisser interpeller par eux sur ce qui les intéresserait de faire dans ce domaine. La première aspiration du groupe est de mieux connaître les processus du tri des déchets et d'améliorer l'image et la propreté de leur quartier.

Ainsi, plusieurs actions vont s'égrener au fil des envies des habitants : visites du centre de tri, de l'incinérateur et de la station d'épuration – avec une grille de questionnaire construite en amont sur les points qu'ils souhaitent voir éclairés à l'issue de ces visites, puis débrief des visites – ; expérimentation du compostage, perçu comme une solution intéressante pour le quartier ; voyage d'étude pour découvrir différents types de composteurs collectifs avant la généralisation au quartier en lien avec les services du Grand Angoulême ; réalisation d'un carré d'aromates, puis d'un jardin partagé, pour utiliser le compost produit... toujours avec l'accompagnement d'une professionnelle de l'éducation à l'environnement et du centre social...

L'Ifrée organise, depuis plusieurs années, une journée de rencontre entre les acteurs de l'accompagnement et de la mise en œuvre de démarches de développement durable : élus ; techniciens ; animateurs en charge de documents de planification urbaine (SCOT, PLU, PCET, SRCAE...), d'Agenda 21, de démarches écoresponsables... ; associations ; établissements scolaires ; acteurs privés... En décembre 2016, à l'occasion de la seconde édition des « Assises de la Ville bienveillante » portées par la Ville d'Angoulême, l'Ifrée et la Ville coorganisent cette journée de rencontre sur la thématique des « initiatives citoyennes ».

L'animation de cette journée a conjugué des rencontres entre porteurs de projets et participants avec des interventions d'organismes ou de mouvements ayant développé une expertise du sujet ainsi que quelques témoignages en plénière.

Deux séries d'ateliers permettent à chaque participant de découvrir et échanger avec deux des huit porteurs d'initiatives, parmi lesquels : le Centre de santé des 3 Cités : projet initié et mené par les habitants d'un quartier de Poitiers ; Marennes-Oléron TV (MO-TV) : télévision locale et participative au service des habitants en Pays Marennes-Oléron ; « Le durable a son village » : projets de développement durable portés collectivement par les élus, habitants et acteurs locaux de la commune d'Ayen en Corrèze ; du compostage

collectif au jardinage partagé : mobilisation d'un collectif d'habitants dans le quartier Bel Air Grand Font à Angoulême ; l'habitat partagé : projet de cohabitation intergénérationnelle co-construit par les acteurs locaux d'Angoulême ; les voisins bienveillants de la ville d'Angoulême : réseau d'habitants qui créent du lien social et de la solidarité entre voisins.

Les plénières ont permis d'entendre le témoignage de réseaux nationaux comme l'ODAS (Observatoire de l'action sociale), Enercoop, mouvements Colibris et Bleu Blanc Zèbre, projet Démocratie Ouverte...) et d'expériences de collectivités locales : « Albi, première ville pilote vers l'autosuffisance alimentaire en 2020 ! », « Angoulême, Tous Acteurs du Développement Durable ! » et d'une enseignante qui a lancé l'initiative « enseigner dehors ».





Les initiatives citoyennes émergent et se multiplient modifiant le rapport des structures d'éducation à l'environnement à leur « public » et celui des collectivités qu'elles accompagnent à leurs « administrés ». Comment faire avec cette nouvelle donne, pour qu'elle soit une chance pour tous et conduise à la réussite des actions de chacun dans le domaine de la transition écologique ? Cette publication s'intéresse dans un premier temps à définir les contours de ce que recouvre l'expression « initiatives citoyennes » et du rôle que les éducateurs à l'environnement peuvent jouer

après d'elles et des collectivités agissant sur les mêmes territoires.

Elle propose ensuite d'illustrer ces différentes postures d'accompagnement en témoignant notamment de ce que l'Ifrée a pu mettre en place avec ses partenaires (collectivités ou associations) pour : travailler avec les initiatives existantes sur un territoire – *les repérer, les associer en amont, favoriser leur développement* –, créer les conditions de l'émergence de nouvelles initiatives – *donner un cadre, informer, former* –, favoriser leur pouvoir inspirant pour d'autres – *organiser le retour d'expériences*.

SUIVEZ-NOUS



@ifree79360

CONTACT

Francis THUBÉ, *directeur*
Raoul GIRAND, *coordinateur*

Ifrée

405, route de Prissé-la-Charrière
79360 Villiers-en-Bois
+33 (0)5 49 09 64 92
ifree@ifree.asso.fr
www.ifree.asso.fr

Soutenu financièrement par :



Sous le Haut Patronage de :

